



# GONSANS

Juillet 2020

La municipalité présente ses plus sincères  
condoléances à la famille de  
**M René POISOT.**  
René a été conseiller municipal et délégué  
communautaire de 2008 à 2014.

## SOMMAIRE

L'organisation du Conseil Municipal.....	2
La vie du village .....	3
Informations utiles .....	4
Les échos du Conseil Municipal.....	6

## EDITORIAL

C'est avec un grand plaisir que je reviens vers vous après cette période difficile que nous venons de traverser. La vie reprend doucement son cours avec néanmoins certaines obligations préventives à respecter. Encore beaucoup d'incertitudes subsistent sur les conséquences économiques et sociales que nous allons devoir surmonter ou même sur une éventuelle résurgence de cette pandémie qui couve. Mais l'histoire a montré que l'humanité a toujours remporté ses combats contre les virus, alors nous le remporterons. Espérons cependant que nous saurons tirer des leçons de cette crise sanitaire en faisant évoluer notre société vers plus de solidarité les uns envers les autres, vers plus de sagesse dans nos choix de consommateurs ou encore vers plus de responsabilité environnementale.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour toute l'adaptabilité dont il a su faire preuve ces derniers mois ainsi que vous tous qui avez su respecter les contraintes du confinement.

Le 15 mars dernier, malgré le contexte difficile, vous avez été nombreux à vous déplacer dans les urnes pour élire la nouvelle équipe municipale pour les six prochaines années. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée et nous saurons nous en montrer dignes en mettant toute notre énergie à votre service. Depuis quelques semaines, le conseil municipal est installé et il est à pied d'œuvre. Le premier projet qui a été décidé consiste à améliorer notre cadre de vie en envisageant l'aménagement de l'ensemble du site du stade pour créer un lieu de convivialité, de détente et de pratique sportive. Les jeunes du village qui le souhaitent pourront s'impliquer dans ce projet en participant à son élaboration.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances et, plus que jamais, de prendre soin de vous.

Encore merci de votre confiance !

Samuel GIRARDET

**Tu as entre 10 et 18 ans, tu es intéressé.e pour participer à un projet d'aménagement du site du stade, inscris-toi en envoyant un mail à la mairie ([gonsans@wanadoo.fr](mailto:gonsans@wanadoo.fr)) ou par écrit. Première réunion le samedi 25 juillet à 10 h au stade.**



De gauche à droite :  
Virgile LECAUX, Rémy  
COURTOIS, Benjamin COIGNUS,  
Maxime JUIF, Noëlle GENG,  
Sylvain BANOS, Éric  
GUINCHARD, Samuel  
GIRARDET, Cyril GUYOT, Hervé  
KOVACIC, Aurélien PANIER,  
Thierry NOËL, Pascal VITALI,  
Bernard RENAUD, Adrien  
PRETOT

## L'organisation du Conseil Municipal

Le conseil municipal est constitué d'un « Bureau » composé du Maire, des Adjoints et des Conseillers Délégués. Le bureau propose les stratégies de mise en application du projet politique, prépare les travaux du conseil municipal et veille à l'exécution de ses décisions.

Chaque Adjoint est responsable d'une commission communale chargée de mener le travail de réflexion afin de proposer au conseil municipal un avis sur les affaires relevant de ses domaines de compétences.

### Les membres du Bureau

M Samuel GIRARDET – Maire

M Bernard RENAUD – 1<sup>er</sup> adjoint

M Éric GUINCHARD – 2<sup>ième</sup> adjoint

M Pascal VITALI – 3<sup>ième</sup> adjoint

M Rémy COURTOIS - Conseiller délégué

M Hervé KOVACIC - Conseiller délégué

M Adrien PRETOT - Conseiller délégué

### Commission 1 : Aménagement du territoire et développement durable

<p><b>Délégations à M Bernard RENAUD</b></p> <p><u>Responsable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'urbanisme, des bâtiments communaux,</li> <li>- De la gestion du cimetière ;</li> <li>- De la gestion des espaces verts et de l'embellissement ;</li> <li>- De la maintenance technique ;</li> <li>- De l'assainissement ;</li> <li>- De l'éclairage public ;</li> <li>- De la Mobilité.</li> </ul>	<p><b>Président : M Bernard RENAUD</b></p> <p><u>Membres :</u></p> <p>M Samuel GIRARDET M Éric GUINCHARD M Cyril GUYOT M Hervé KOVACIC M Virgile LECAUX M Thierry NOËL</p>
<p><b>Délégation à M Adrien PRETOT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable des énergies renouvelables.</li> </ul>	<p><b>M Adrien PRETOT (Conseiller délégué)</b></p> <p>M Pascal VITALI</p>

### Commission 2 : Finances, vie sociale et éducative

<p><b>Délégations à M Éric GUINCHARD</b></p> <p><u>Responsable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'élaboration des documents budgétaires et suivi des finances ;</li> <li>- Des affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires ;</li> <li>- De la communication ;</li> <li>- De l'organisation des élections ;</li> <li>- Des affaires culturelles.</li> </ul>	<p><b>Président : Éric GUINCHARD</b></p> <p><u>Membres :</u></p> <p>M Sylvain BANOS <b>M Rémy COURTOIS (Conseiller délégué)</b> Mme Noëlle GENG M Samuel GIRARDET M Hervé KOVACIC M Bernard RENAUD</p>
<p><b>Délégations à M Rémy COURTOIS</b></p> <p><u>Responsable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des cérémonies ;</li> <li>- De l'action sociale ;</li> <li>- Des relations avec les associations ;</li> <li>- Des sports et des loisirs ;</li> <li>- De la location et de l'entretien des salles communales.</li> </ul>	

### Commission 3 : Patrimoine forestier et routier

<p><b>Délégations à M Pascal VITALI</b></p> <p><u>Responsable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des affaires agricoles ;</li> <li>- De la voirie ;</li> <li>- Des réseaux secs et humides ;</li> <li>- De la gestion des eaux pluviales ;</li> <li>- Des relations avec le SMIX du très haut débit ;</li> <li>- De la sécurité.</li> </ul>	<p><b>Président : M Pascal VITALI</b></p> <p><u>Membres :</u></p> <p>M Sylvain BANOS M Benjamin COIGNUS M Samuel GIRARDET M Cyril GUYOT <b>M Hervé KOVACIC (Conseiller délégué)</b> M Maxime JUIF M Aurélien PANIER</p>
<p><b>Délégation à M Adrien PRETOT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de la gestion du bois et des forêts.</li> </ul>	<p><b>M Adrien PRETOT (Conseiller délégué)</b></p>
<p><b>Délégation à M Hervé KOVACIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de la gestion des eaux pluviales.</li> </ul>	<p><b>M Bernard RENAUD</b></p>

## Les représentants au sein des organismes extérieurs

### Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

- Titulaire : M Samuel GIRARDET
- Suppléant : M Bernard RENAUD

### SIVOS « la combe fleurie » :

- M Sylvain BANOS
- M Samuel GIRARDET
- M Éric GUINCHARD
- M Hervé KOVACIC
- M Virgile LECAUX
- M Adrien PRETOT

### Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) :

- Titulaire : M Pascal VITALI
- Suppléant : M Hervé KOVACIC

### Association Syndicale Autorisée (ASA) :

- Titulaire : M Maxime JUIF

### Association départementale des communes forestières du Doubs :

- Titulaire : M Maxime JUIF
- Suppléant : M Adrien PRETOT

### Correspondant Défense : M Rémy COURTOIS

## Les comités de pilotage

### Restructuration du bâtiment des vestiaires du stade

Responsable : Samuel GIRARDET

#### Membres :

- |                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| - M Sylvain BANOS    | - M Cyril GUYOT    |
| - M Benjamin COIGNUS | - M Hervé KOVACIC  |
| - M Rémy COURTOIS    | - M Adrien PRETOT  |
| - M Éric GUINCHARD   | - M Bernard RENAUD |
|                      | - M Pascal VITALI  |

### Parcours pédagogique de randonnée patrimoniale

Responsable : Hervé KOVACIC

#### Membres :

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| - M Rémy COURTOIS   | - M Virgile LECAUX |
| - M Samuel GIRARDET | - M Adrien PRETOT  |
| - M Cyril GUYOT     | - M Bernard RENAUD |
| - M Maxime JUIF     |                    |

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Responsable : Bernard RENAUD

#### Membres (ensemble du conseil municipal) :

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| - M Sylvain BANOS    | - M Maxime JUIF     |
| - M Benjamin COIGNUS | - M Hervé KOVACIC   |
| - M Rémy COURTOIS    | - M Virgile LECAUX  |
| - Mme Noëlle GENG    | - M Thierry NOËL    |
| - M Samuel GIRARDET  | - M Aurélien PANIER |
| - M Éric GUINCHARD   | - M Adrien PRETOT   |
| - M Cyril GUYOT      | - M Pascal VITALI   |

## *La vie du village*

### **1. Boite à livres**

Une boîte à livre est installée devant la salle polyvalente près du défibrillateur. Venez emprunter, lire et déposer ! Un règlement est à l'intérieur.



### **2. Les amis de l'église st Maurice de Gonsans**

L'association annule malheureusement les manifestations (chorale et repas) prévues en 2020, en raison de la pandémie. L'assemblée générale est reportée à une date ultérieure. Les adhésions sont toujours possibles. Nous vous tiendrons informés de nos décisions.

Prenez soin de vous.

*Le président M. Delacroix*

### **3. Le Football Club du Premier Plateau**

Il est né de la fusion des clubs de Bouclans-Gonsans et Nancray-Osse. La crise sanitaire que nous vivons actuellement a bouleversé notre quotidien et écourté celle-ci et vous nous en voyez désolé. Les équipes ont su tenir le cap jusqu'à cet arrêt brutal et leurs efforts ont été récompensés avec l'accès à la première division pour l'équipe 1 et le maintien en deuxième division pour l'équipe 2 pour la saison prochaine. Les équipes jeunes continuent de drainer beaucoup d'espoirs pour l'avenir de notre club. Nous tenons à cet égard à remercier tous les parents qui nous font confiance en inscrivant leurs enfants au FCPP. La saison prochaine sera, nous l'espérons l'occasion de conforter tous ses bons résultats en continuant



d'apporter le meilleur de nous-mêmes pour répondre à vos attentes. D'ailleurs nous en profitons pour remercier également l'ensemble des encadrants qui s'investissent dans le club. Ils contribuent à cette réussite en transmettant chaque saison leur savoir footballistique. Le club continue à chercher des volontaires pour venir étoffer cette équipe de passionnés. N'hésitez pas à nous contacter pour en faire partie. Bien entendu nous remercions les communes de Bouclans, de Gonsans et de Nancray qui mettent à notre disposition des infrastructures de qualité indispensable à la pratique de notre sport.

Enfin, comme vous le savez, le renouvellement où la première demande de licence pour la saison 2020-2021 se fait juste avant la période estivale d'été, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements. Nous espérons vous voir ou revoir bientôt sur ou au bord des terrains, en attendant continuez à vous protéger et prenez soin de vous et de vos proches.

Contacts : [premier-plateau.fc@lbfc-foot.fr](mailto:premier-plateau.fc@lbfc-foot.fr) ou  
06 10 08 61 14

Gino MICHEL

#### 4. Les artistes à la campagne

**ATELIERS ENFANTS, ADOS**

- ▷ **THÉÂTRE D'IMPRO**  
Lundi à Glamondans - 17h et 18h30
- ▷ **DANSE**  
Mercredi à Bouclans - 16h30 et 17h30
- ▷ **POTERIE**  
1 samedi/mois à Baume les Dames - 14h
- ▷ **ARTS-PLASTIQUES**  
Précisions prochainement

**PENDANT LES PETITES VACANCES**  
Stages de cirque, couture...

**ATELIERS ADULTE**

- CHORALE, TWAKOUKOU**  
Lundi à Vauchamps - 20h30
- THÉÂTRE, DÉCALAGE IMMÉDIAT**  
Lundi à Bouclans - 20h
- DANSE**  
1 lundi/mois à Bouclans - 20h  
+ 1 samedi/mois à Gonsans - 9h
- THÉÂTRE, LE GRAND CHARIOT**  
Jeudi à Champlive - 20h30
- PHOTO, PIX'AILES**  
1 dimanche/mois - 10h  
+ 6 mercredis à Gonsans - 20h
- POTERIE**  
1 samedi/mois à Breconchaux - 9h30  
Débutants : 1 samedi/mois à Baume les Dames - 14h
- COUTURE**  
1 samedi/mois à Adam les Passavant - 9h30 et 13h30
- CUISINE CHEZ L'HABITANT**  
Ateliers thématiques : 4 samedis/an

**Samedi 12 septembre**  
Journée d'informations et d'inscriptions  
Matinée à Roulans - Après-midi à Glamondans

**Dès le 14 septembre**  
Reprise des ateliers

**Vendredi 16 octobre**  
Assemblée générale : devenez membre du  
Conseil d'Administration Collégiale !

## Informations utiles

### 1. Le secrétariat

En raison des congés, le secrétariat sera fermé

- Du 13 au 19 août
- Du 24 août au 4 septembre
- Du 21 au 25 septembre 2020.

En cas de fortes chaleurs, les horaires pourront être aménagés avec une ouverture uniquement le matin.

### 2. Travaux fibre

Le village sera desservi par la fibre optique (délai à prendre avec précaution) fin 2021 / début 2022 ... Pour cela, plusieurs entreprises interviendront sur le village pour ce déploiement.

### 3. Des Règles de vie pour vivre en harmonie

Vous avez des invités, faites la fête mais pensez à vos voisins, respectez leur sommeil !

Les aboiements des chiens ne doivent pas perturber la tranquillité du voisinage ;

L'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) est soumise à des

horaires précis que nous vous remercions de respecter :

**Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**  
**Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h**  
**Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.**

### 4. Pour un village propre

En toute saison, il est important de ne pas oublier quelques principes qui permettent à tous de vivre sereinement dans un espace partagé et convivial :

- Veiller à la propreté des trottoirs devant son domicile, bâti ou non-bâti. Propriétaires et locataires sont concernés par le balayage et l'arrachage des mauvaises herbes.
- Ne pas brûler d'ordures à l'air libre, quelle que soit leur nature.
- Procéder à l'élagage de ses plantations (haies, arbustes...) qui empiètent sur le domaine public afin de garantir la sûreté et la commodité de passage.

- Procéder systématiquement au ramassage des déjections de son chien.

## 5. Animaux domestiques... pas de divagation !

Selon l'article L. 211-19-1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

*Qu'est-ce qu'un animal en divagation ?*

Un chien, lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître qu'il se trouve hors de portée permettant à son maître de le rappeler. Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100m. Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct. Est considéré également comme divaguant, tout chat non identifié se trouvant à plus de 200 mètres d'une habitation ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître.

Selon l'article 1385 du Code Civil, le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

La divagation sur la voie publique (article R.412- 44 du code la route): La sanction pénale après constatation est constituée par autant de contravention de la 2eme classe qu'il y a d'animaux en divagation. En cas de condamnation le juge peut également retirer le ou les animaux en cause de façon définitive (art. R .622-2 du code pénal). L'article R.214-18 du code rural sanctionne par une contravention de la 4eme classe la divagation des animaux lorsqu'elle est de nature à leur faire courir un risque d'accident.

## 6. Carte avantage jeunes

Les cartes Avantages Jeunes sont prises en charge par la commune pour les jeunes de Gonsans dès leur entrée au collège jusqu'à l'âge de 20 ans.

Les cartes seront à retirer en mairie à partir du 10 septembre 2020 sur présentation d'une pièce d'identité (fournir une photo d'identité). Carte fournie dans la limite du stock disponible.

Vous pouvez la réserver en adressant un courriel à [gonsans@wanadoo.fr](mailto:gonsans@wanadoo.fr) en précisant le nombre et le nom/prénom/date de naissance des jeunes concernés.

## 7. Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous remercions de vous présenter en mairie

afin de vous enregistrer et de récupérer tous les documents utiles.

## 8. Pour se baigner en toute sécurité



## 9. Plan Canicule



En période caniculaire, il existe un registre nominatif pour les personnes isolées, âgées de plus de 65 ans, les personnes reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap. Toute inscription garantit une prise de contact régulière. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre auprès de la mairie

## 10. Demande de passeport et de carte d'identité

Vous souhaitez refaire votre passeport ou votre carte nationale d'identité, Il faut établir une pré-demande en ligne sur le site : <http://passeport.ants.gouv.fr> Préparer votre dossier et prenez obligatoirement rendez-vous dans une mairie munie de l'appareil pour la prise d'empreintes digitales.

## 11. Recensement

Votre enfant vient de fêter ses 16 ans, il doit venir en mairie se faire recenser en apportant le livret de

famille, sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Nous vous rappelons que l'attestation de recensement est nécessaire pour les examens et l'inscription au permis.

## 12. L'Ambroisie : un fléau

L'Ambroisie à feuilles d'armoise ou trifide sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes **réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures) et **pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

**Lorsqu'un fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.**

Ses **feuilles** sont **vertes des deux côtés, minces, découpées**



Ses **tiges** sont dressées, sillonnées en longueur **souvent velues et ramifiées, rougeâtres**

Ses **fleurs** sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés

Sa **hauteur** varie de **0,20 m à 2,00 m**

Les **graines** mesurent entre **3 et 6 mm** et possèdent de petites épines.



## Les échos du Conseil Municipal

### 1. Finances communales :

#### a. Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019 :

		BUDGET Principal	BUDGET Forêt
Section de Fonctionnement	Dépenses	390 306.53 €	7 648.50 €
	Recettes	453 907.91 €	33 024.68 €
	Excédent/Déficit	63 601.38 €	25 376.18 €

Section d'Investissement	Dépenses	345 610.99 €	13 450.00 €
	Recettes	534 242.24 €	850.69 €
	Excédent/Déficit	188 631.25 €	-12 599.31 €

#### b. Vote des taxes 2020

Les taux des taxes locales sont maintenus :

- Taxe foncière propriétés bâties : 16.92 %
- Taxe foncière propriétés non bâties : 18.31 %

NB : En raison de la suppression progressive de la taxe d'habitation, ce taux n'est plus voté.

### c. Subventions aux associations

Association des parents d'élèves – Gonsans	400 €
La Revoyotte (anciens)	100 €
Vétérans de Bouclans-Gonsans	200 €
Football club du premier plateau	100 €
Les artistes à la campagne	100 €
Associations caritatives : Don du sang	100 €
Anciens combattants section Bouclans	50 €
Souvenir Français	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 €</b>

### d. Indemnités des élus

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide d'abaisser de 20% les indemnités du maire et des adjoints par rapport aux indemnités maximales :

- Maire : 1 253.94 € brut / mois.
- Adjoints : 332,94 € brut / mois.
- Conseillers délégués : 83.23 € brut / mois.

## e. Vote des budgets 2020

<b>Budget FORET</b>		
Dépenses de Fonctionnement	Charges générales	14 900.00
	Autres charges gestion courante	10
	Virement à la section d'investissement	10 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>24 910.00</b>
Recettes de Fonctionnement	Produits des services	17 000.00
	Ch. 75 Autres produits de gestion courante	10
	Résultat reporté ou anticipé	175 589.38
	<b>TOTAL</b>	<b>192 599.38</b>

Dépenses d'Investissement	Immobilisations corporelles	10 000.00
	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	13 450.00
	<b>TOTAL</b>	<b>23 450.00</b>
Recettes d'Investissement	Excédent de Fonctionnement	13 450.00
	Virement de la section de Fonctionnement	10 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>23 450.00</b>

<b>Budget lotissement Derrière chez Lilot</b>		
Dépenses de Fonctionnement	Ch. 011 – Charges générales	262 000.00
	Ch. 66 – Charges financières	2 000.00
	D043 – Opérations d'ordre entre section	2 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>266 000.00</b>
Recettes de Fonctionnement	Ch. 74 – Subventions	2 000.00
	R042 – Opérations d'ordre entre section	262 000.00
	R043 – Opérations d'ordre entre section	2 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>266 000.00</b>
Dépenses d'Investissement	Opérations d'ordre entre section	262 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>262 000.00</b>
Investissement recettes	Emprunts	262 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>262 000.00</b>

<b>Budget Photovoltaïque</b>		
Dépenses de Fonctionnement	Ch. 011 – Charges générales	2 000.00
	D042 – Opérations d'ordre entre section	1 400.00
	<b>TOTAL</b>	<b>3 400.00</b>
Fonctionnement recettes	Vente de produits fabriqués	3 200.00
	Opérations d'ordre entre section	282
	<b>TOTAL</b>	<b>3 482.00</b>
Dépenses d'Investissement	Immobilisations incorporelles	2 000.00
	Immobilisations corporelles	19 000.00
	Opérations d'ordre entre section	282
	<b>TOTAL</b>	<b>21 282.00</b>
Recettes d'Investissement	Subventions d'investissement	4 230.00
	Emprunts	16 000.00
	Virement de la section de fonctionnement	1 400.00
	<b>TOTAL</b>	<b>21 630.00</b>

<b>Budget PRINCIPAL</b>		
Dépenses de Fonctionnement	Charges à caractère général	189 900.00
	Charges de personnel	131 500.00
	Atténuations de produits	9 670.00
	Autres charges gestion courante	70 650.00
	Charges financières	3 800.00
	Charges exceptionnelles	2 500.00
	Dépenses imprévues de fonct.	10 000.00
	Virement à la section d'investis.	10 000.00
	Opérations d'ordre entre section	4 465.00
	<b>TOTAL</b>	<b>432 484.00</b>
Recettes de Fonctionnement	Atténuations de charges	200
	Produits des services	14 375.00
	Impôts et taxes	202 902.23
	Dotations et participations	155 915.00
	Autres produits de gestion courante	18 000.00
	R 002 Résultat reporté ou anticipé	106 353.78
<b>TOTAL</b>	<b>497 746.01</b>	
Dépenses d'Investissement	Immob. Incorporelles	27 000.00
	Immobilisations corporelles	144 100.00
	Immobilisations en cours	670 000.00
	Dotations fonds divers de réserve	2 000.00
	Remboursement d'emprunts	30 500.00
	Opérations patrimoniales	100 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>973 600.00</b>	
Recettes d'Investissement	Subv. d'investissement	472 000.00
	Emprunts	150 000.00
	Dotations fonds de réserve	21 000.00
	Excédents de Fonctionnement	195 580.07
	Virement de la section de fonct.	10 000.00
	Opérations d'ordre entre sections	4 465.00
	Opérations patrimoniales	100 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>974 028.02</b>	

## f. Admissions en non-valeur

Pour régulariser la situation budgétaire de la commune, suite à des créances 2016/2017 qui ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement, la somme de 254.63 € est admise en non-valeur.

## 2. Projets en cours

### a. Bâtiment des vestiaires du stade

Les travaux se poursuivent après un arrêt de plusieurs semaines.

Plusieurs effractions ont eu lieu en quelques jours. Des entreprises ont été sollicitées pour installer un système de vidéosurveillance et une demande de subvention sera déposée dans le cadre Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

### b. Parcours de randonnée patrimoniale

Le projet qui devait s'achever en juillet est prolongé de 6/8 mois.

### 3. Demande d'aide pour l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés

La chaleur et la sécheresse en affaiblissant les arbres les ont rendus plus vulnérables aux attaques des scolytes. Les stratégies de lutte contre l'expansion de ces insectes préconisent de mettre l'accent sur la détection précoce des arbres colonisés pour les exploiter et les extraire rapidement de la forêt. L'Etat a mis en place une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation de ces bois. La commune de Gonsans s'est inscrite dans le dispositif mis en place par l'Etat. L'ONF mandataire légal de la commune propose un contrat pour un volume prévisionnel annuel de 1 700 m<sup>3</sup> et se charge de négocier et conclure le contrat de vente. L'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente, dont le montant est fixé à 1 % des sommes recouvrées.

### 4. Affaires économiques

#### a. Projet d'extension de carrière

La société SARL CUENOT et fils demande une nouvelle autorisation d'exploitation de leur carrière. Le périmètre de la carrière reste inchangé et le projet prévoit un approfondissement de l'exploitation. Cette demande s'accompagne d'une création d'une activité de recyclage de matériaux inertes sur le site de la carrière et d'une activité de remblaiement de la carrière par des matériaux inertes. A cette occasion, un nouveau contrat de forage et bail de location ont été établis pour une location du terrain à 1 000 € net par an et un tarif de 0.49 €/m<sup>3</sup> net avec un minimum 1 000 € net/an.

#### b. Installation d'une entreprise au sein du bâtiment communal (ZAE)

Afin d'accompagner une création d'entreprise, la commune a décidé de louer une partie du bâtiment communal à l'EURL PERRIGOT AGENCEMENT au tarif suivant : à 3 € net/m<sup>2</sup> pour la première année, puis 4 € net/m<sup>2</sup> et 5 € net/m<sup>2</sup> à partir de la troisième année. L'apparition du COVID 19 et la mise en confinement nationale a empêché l'entreprise de démarrer correctement son activité. Le conseil municipal a décidé d'annuler les loyers de mars à juin.

#### c. Demande de location de terrain sur la ZAE :

L'entreprise KOLLY TP demande la location d'un terrain jouxtant le site d'implantation de son

activité. Le conseil municipal consent à cette location au tarif de 250.00 € net par an.

#### d. Demande d'achat de terrain :

M. Marie-Albert Duffait souhaite acquérir une bande de terrain au droit de sa maison d'habitation. Le conseil municipal propose la vente d'une aisance au prix de 25 € net le m<sup>2</sup>. L'emprise du terrain sera arrêtée afin de ne pas gêner le passage des piétons dans le secteur. Les frais de bornage et de notaire restent à la charge du demandeur.

### 5. Elections sénatoriales

Les délégués et les suppléants pour les élections sénatoriales ont été désignés :

Délégués : M Samuel GIRARDET, M Pascal VITALI et M Bernard RENAUD.

Suppléants : M Éric GUINCHARD, M Rémy COUTOIS et M Hervé KOVACIC.

### 6. Demandes d'urbanisme

#### Déclarations préalables

- M BARCON Xavier : Création d'un abri de jardin, modification d'ouverture sur façade sud-ouest, réalisation d'une isolation par l'extérieur ;
- M MALICHARD François : Réalisation d'une murette ;
- M POURCELOT Jacques : Réfection de la toiture de l'atelier ;
- M LEPAGE Romain : Remplacement fenêtres et portes ;
- SCI La Doline : Réfection de façade ;
- M PERRIGOT Gérard : Ouverture sur la façade ouest ;
- GAEC KOLLY RENAUD : Installation photovoltaïque ;
- M AUBRY Thierry : Installation d'une piscine
- Mme DIANA-MATHE Isabelle : élargissement porte de garage et création portillon ;
- M BOUVRAT Frédéric : Isolation extérieure ;
- M DUFFAIT Marie-Albert : Installation photovoltaïque.

#### Permis de construire

- Boulangerie LAMBERT : Extension de la boulangerie et création place de parking ;
- M JUIF Jean-Christian : Piscine couverte.
- M STARCK Cyril : Maison individuelle.

